



Editorial

En cette fin d'année le monde ne paraît plus tourner rond, et la confiance dans l'avenir diminue dans nos pays européens, alors que la tentation de choisir des régimes autoritaires s'accroît, comme aux Etats-Unis d'Amérique.

La crise climatique, qui ne peut être niée ne disparaîtra pas en un jour, mais nous contraint à faire des efforts individuels et collectifs pour en atténuer les conséquences (voir la modernisation de l'éclairage public dans notre commune en page 3).

Et pourtant, la période de Noël et de l'an nouveau nous invite à l'espérance d'un monde meilleur, et comme chaque année, vous êtes invités à marquer ces fêtes en participant aux animations prévues par la Commune et le Comité des Fêtes.

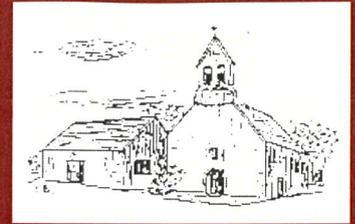
Nous vous souhaitons un joyeux Noël et une bonne année, dans vos familles et avec vos proches.

Le Maire,
Jean-Jacques HYEST.

L'ÉCHO

de La Madeleine

2024-3 AUTOMNE



RETROSPECTIVE

Cérémonie du 11 Novembre

Lundi 11 novembre 2024, Le Maire et le élu, en présence des pompiers, de la gendarmerie et des habitants, ont commémoré l'armistice de 1918.



Halte aux incivilités !



Suite au dernier dépôt sauvage de plus de 10 m³ de tuiles et autres matériaux sur la commune, dont le coût pour l'enlèvement s'élève à environ 440 €, et suite aux vols récurrents dans le cimetière, les sites concernés ont été mis sous vidéosurveillance. La commune déplore également le vol d'un panneau de basket.

Mairie de La Madeleine sur Loing

Horaires d'ouverture au public

Lundi: 17h00 à 19h00

Mardi: 8h00 à 12h00

Jeudi: 8h00 à 12h00

Vendredi: 17h00 à 19h00

Permanence de

M Jean-Jacques HYEST

(sur rendez-vous)

Lundi et Vendredi

17h00-19h00

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Cette année, La Madeleine sur Loing réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 16 janvier 2025.

Comment ça se passe ?

Une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur à votre demande.

Vous n'avez reçu aucun document d'ici le **19 janvier 2025** ?
Contactez la commune : **01.64.28.13.28**

VOTRE AGENT RECENSEUR

Mme Magalie VINTANEL



Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de **savoir combien de personnes vivent en France** et d'établir **la population officielle de chaque commune**. Le recensement fournit également **des statistiques sur la population** : âge, profession, moyens de transport utilisés, et **sur les logements**, etc.

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr.



ENQUETE FAMILLES

Cette année, vous serez peut-être aussi concernés par l'enquête Familles

En 2025, une courte enquête visant à mieux comprendre les familles d'aujourd'hui et leur histoire complétera le recensement : à quel âge devient-on parent ou grand-parent ? Comment vivent les enfants de parents séparés ? Combien de personnes n'ont jamais vécu en couple ?

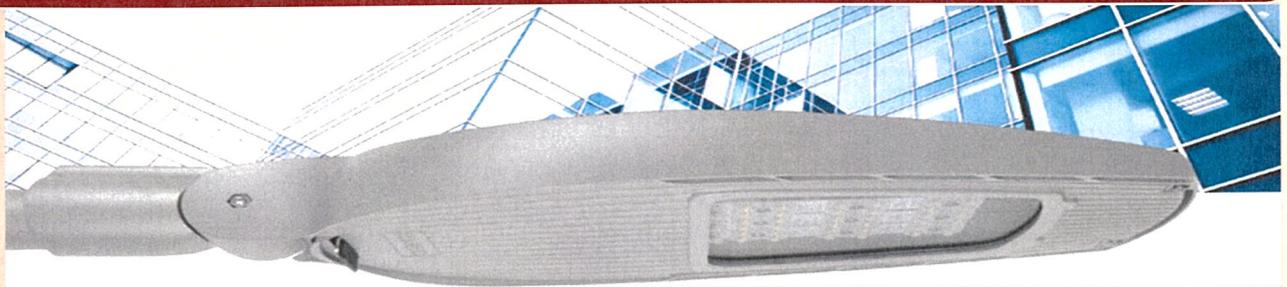
Certains quartiers de notre commune ont été tirés au sort pour y répondre. Si votre logement en fait partie, l'agent recenseur vous remettra ou vous déposera une notice présentant l'enquête et comportant toutes les informations utiles pour y répondre.

Répondre à l'enquête Familles est simple et rapide. La réponse se fait sur papier ou sur internet, selon ce que vous aurez choisi pour le recensement.



Pour en savoir plus sur l'enquête Familles, rendez-vous sur insee.fr.

TRAVAUX



Les travaux de modernisation de l'éclairage public, à La Madeleine sur Loing, ont eu lieu en octobre 2024 en ce qui concerne la 2^{ème} et dernière tranche, les hameaux.

Dans le cadre de ces travaux de remplacement en LED des installations d'éclairage public des rues de **Glandelles, de Beaumoulin, des Carrières, de la Vallée de Nozent, du Petit Paris, du Gâtinais, du Vallot, des Jonquilles et route de Château-Landon (tranche 2)**, la commune a été lauréate de l'appel à projets « Modernisation de l'éclairage public et réduction de la pollution lumineuse » de la Région Ile de France et a été éligible dans le cadre des subventions du Fonds vert et de la DETR attribuées par l'Etat.

Fruit d'un travail collaboratif entre les services de la Région, de l'Etat, de la Commune et du Syndicat Départemental des Energies de Seine-et-Marne (SDESM), les subventions régionale et de l'Etat permettent d'accompagner notre commune afin d'investir dans une démarche de réduction de la pollution lumineuse et pour réaliser des économies d'énergie.

Il s'agit de 31 points lumineux remplacés par des technologies LED avec une économie de consommation électrique de plus de 70%.

Action d'un montant de 19 668 € HT financée par :

- La Région Ile de France 50 % : 9 669,81€.
- L'Etat : (FONDS VERT) : 20% : 3 933,60€
(DETR) 10% : 1 966,80€
- La Commune: 4097.79 € HT



AGENDA

Samedi 14 Décembre 2024

à 16h00 :

Noël des enfants salle polyvalente

à partir de 17h00 :

**Concert à l'église (chauffée) par la chorale
Chant'en Chœur de Châteu-Landon
(entrée gratuite)**

**Vente de vin chaud, marrons grillés et crêpes
par le Comité des Fêtes**

Dimanche 15 Décembre 2024

à partir de 10h30:

Distribution des colis aux aînés

Dimanche 12 janvier 2025 à 11h00

Voeux de Monsieur le Maire

Du 16 janvier au 15 février 2025

Recensement de la population



**LA BOÎTE A LETTRE
DU PÈRE NOËL !**

**DU 1^{er} AU 14 DÉCEMBRE 2024
À l'Accueil de la Mairie**



Place de la Mairie – 77570 LA MADELEINE SUR LOING- 01.64.28.13.28
mairie.madeleinesurloing@orange.fr - www.la-madeleine-sur-loing.fr